



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 16 janvier 2017**

**DÉLIBÉRATION N°2017-005**

**OBJET : Subventions 2017 aux associations**

En exercice : 22  
Membres  
Présents(s) : 16  
Pouvoir(s) : 3  
Absent(s) : 6

Le seize janvier deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Guy CASSAN, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Roger BUFFAUT, Christian VEILLAT, Michèle QUENNEVAL, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE, Bertrand POUSSIERRE

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Claire GUEGUIN à Martine MORETTI, Aurore BAUGE à Crescent MARAULT, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Michel DUCROUX

**Le ou les membres absent(s) :**

Claire GUEGUIN, Aurore BAUGE, Christian BRUNEAUD, Christine BLANCHOT, Bénédicte NASTORG LARROUTURE, Axelle BONNIN

**Secrétaire de séance : Monsieur Luc EUGENE**

Il est proposé d'attribuer, au titre de l'année 2017 les subventions suivantes :

ORGANISME	MONTANT
Club avenir	18.000€
Anciens combattants	300€
FNACA	300€
La Cantarelle	300€

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif au chapitre 65.

**Délibération adoptée par 17 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 2 (M. Veillat et Poussière au titre du club avenir).**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.



Le Maire  
Crescent MARAULT

